



19/03/2018



Quelques rappels à propos des bandes tampons

Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**



De quoi allons-nous parler?

- Des bandes tampons à prendre en compte lors de l'application de produits phytopharmaceutiques dans le cadre de l'exploitation agricole

Bande tampon « Phytos » = Bande de terrain non traitée

- et non :
 - des bandes tampons lors de l'application des engrais de ferme et des engrais azotés de synthèse
 - des bandes bordures de champ SIE (Surface d'Intérêt Ecologique)



Quelles sont les parcelles concernées?

- Toutes les parcelles le long d'une eau de surface

Eau de surface =

- eaux courantes en surface : rivières, ruisseaux... et fossés, réseau de drainage,...
- eaux dormantes de surface : étangs, mares...



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

- largeurs minimales:

- de **6 mètres** le long des **eaux de surface**

- de **1 mètre** le long des **voiries et terrains revêtus non cultivables**, reliés à un réseau de collecte des eaux pluviales: trottoirs, pavés, graviers...

NB: ce mètre est à compter à partir du dessus du talus si celui-ci a une pente de 10% ou plus



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

- Largeurs minimales, cas particuliers:

- bande tampon minimale de **1 mètre** le long des fossés de wateringues ou des fossés de drainage

- bande tampon minimale de **1 mètre** le long des fossés de bord de route



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

- Largeurs spécifiques aux produits:

- **absence** ou de **2 à 30 mètres** le long des eaux de surfaces (voir étiquette de chaque produit)

- **20 mètres enherbés** le long des eaux de surface avec **une culture de maïs** en contrehaut traitée avec de la **Terbuthylazine**



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

19/03/2018

7

- Largeurs spécifiques, cas particuliers:
 - Possibilité de réduction de la largeur spécifique si usage de matériel de réduction de la dérive
 - Tenir compte du pourcentage minimum d'application d'un système anti-dérive pour raison de protection des auxiliaires/plantes non cibles (NTA/NTP)
 - La largeur spécifique de la bande tampon ne doit **pas** être respectée le long des fossés de bord de route Si absence d'eau



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

Exemple 1:

Pulvérisation d'une parcelle de froment d'hiver le long d'un ruisseau avec FURY® 100 EW: insecticide à base de zetacyperméthrine, dangereux pour la vie aquatique); SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface. Zone tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50%

- ➡ ne pas traiter une bande tampon de 20 m avec une technique réduisant la dérive de 50% : par exemple des buses Teejet AI ISO 015-03. (voir tableau sur phytoweb: <https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>)
- ➡ Avec une technique classique, respecter une bande tampon de 30 mètres (voir tableau sur phytoweb: <https://fytoweb.be/fr/guides/phytoprotection>)



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

Exemple 2:

Pulvérisation d'une parcelle de maïs le long d'un ruisseau avec Aspect T[®] 100 (terbuthylazine + flufenacet);

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface.

SPe3: Pour protéger les plantes non-ciblées appliquer obligatoirement un pourcentage minimum de réduction de la dérive.

Zone tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50% :

- ➔ ne pas traiter une bande tampon de 20 m (**enherbée**) avec une technique réduisant la dérive de 50%: par exemple des buses Teejet AI ISO 015-03. (voir tableau sur phytoweb)
- ➔ Pas de possibilité d'usage d'une technique classique



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

- **Exemple 3:**

Pulvérisation d'une parcelle de pomme de terre le long d'un fossé en bord de voirie avec FUBOL® Gold, fongicide; SPe3: pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface. Zone tampon de 10 m avec technique classique :

➡ ne pas traiter une bande tampon de 10 m sans système antidérive et s'il a présence d'eau.

➡ Si absence d'eau, respecter la bande tampon minimale de 1 mètre



Quelle largeur respecter?

Pour une pulvérisation vers le bas

- **Exemple 4:**

Pulvérisation d'une parcelle de maïs avec Kart[®], herbicide (pas de phrase de risque SPe3, pas de Zone tampon) le long d'une voirie en dur reliée au réseau d'égouttage:

➡ ne pas traiter une bande tampon de 1 m.



19/03/2018
12

